

# [Correspondance]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 52 [i.e. 53]

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177375>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

manque, et nos abonnés seront servis comme du passé. Qu'ils se rassurent donc et assistent en foule à l'ouverture solennelle de la troisième année du *Conteur vaudois*.

L. M.

Paris, le 16 novembre 1864.

Mon cher *Conteur*,

Tu n'attends pas de moi que je te donne la description des merveilles de Paris, les descriptions à distance... c'est bien froid, et puis, il pleut à Paris, ces jours; les boulevards sont couverts de boue et l'on se tient tranquillement chez soi, au coin de son feu. Mais il en coûte de faire du feu à Paris; figure-toi que je paie 28 sous, 1 fr. et 40 cent. pour cinquante livres de bois, c'est qu'on vend le bois au poids ici, ce qui fait à raison de vingt-cinq quintaux pour un moule de sapin, 68 fr., et pour un moule de hêtre, 110 fr. C'est à donner le frisson. Il est vrai que l'on allonge sa provision de bois au moyen de houille, de bonne houille, qui coûte, au détail, 3 fr. le quintal; c'est un combustible qui, grâce à son pouvoir calorifique, coûte deux fois moins que le bois. On ne l'emploie pas assez à Lausanne pour le chauffage domestique; la houille grasse flambe comme le bois et ne présente pas cette chaleur desséchante du coke.

Sais-tu, mon cher *Conteur*, ce que c'est qu'un *cotret*? non! C'est un paquet de petit bois, bien sec, un peu résineux, et qui allume parfaitement une bonne charge de combustible. Mais l'accompagnement indispensable du *cotret*, c'est la *boule*. Une boule c'est, comment faut-il dire, une petite boule, ma foi, de copeaux, de *rebibes*, plongée dans la résine. C'est d'un emploi très-commode, aussi la boule est-elle brevetée, s. g. d. g. au grand désespoir des marchands de bois dont plusieurs ont été ruinés par des procès en contrefaçon. Heureux pays!

Quand on ne reste pas chez soi, le soir, on a tous les moyens possibles de se distraire, les cafés, comme à Lausanne, les cours publics, comme... on n'en a pas à Lausanne, ne parlons pas de théâtre pour aujourd'hui. On ne fait pas son éducation sur cette matière, dans notre bonne ville, et l'on n'apprend pas d'un jour la langue des chroniques théâtrales. En attendant les conférences littéraires et scientifiques qui se donneront cet hiver à la Sorbonne, à l'instigation du ministre de l'instruction publique, M. Duruy, les cours du Conservatoire des arts et métiers ont commencé dans tout leur éclat. Ces cours, qui sont destinés aux ouvriers, mais qui s'adressent en réalité à un public très-mélangé, comme celui qui fréquente les séances Lochmann de l'Hôtel-de-ville; ces cours, dis-je, sont suivis avec empressement. J'ai compté l'autre soir plus de 700 auditeurs au cours de physique de M. Becquerel, et plus de 200 personnes s'étaient réunies pour entendre une leçon sur l'économie industrielle, professée par M. Barat.

De magnifiques amphithéâtres, confortablement chauffés et éclairés, des professeurs éloquents, des ex-

périences intéressantes, tout est fait pour attirer le public qui préfère les nobles occupations de l'intelligence aux délassements du comptoir d'un marchand de vin. — Une observation ici. Tous les édifices de Paris, temples, églises (même les plus grandes), salles de justice, amphithéâtres de cours publics, toutes ces salles sont chauffées et ventilées au moyen de puissants calorifères. Aux Arts et Métiers, le général Morin, directeur du Conservatoire, qui s'occupe spécialement depuis quelques années des questions de chauffage et de ventilation, vient s'assurer à chaque instant de l'état de la température dans les diverses régions des amphithéâtres; il suit avec intérêt la marche des thermomètres, il veut que son public soit confortablement établi.

Les *spécialités* sont le caractère distinctif de l'industrie et du commerce parisiens. Un marchand de chaussures de mon voisinage a trois vitrines sur lesquelles on lit: — spécialité pour hommes, — spécialité pour dames, — spécialité pour enfants. Il me semble que toutes ces spécialités réunies sont bien près de faire une généralité. Un marchand de confection a des *spécialités* pour tous les articles de son commerce. Il y a jusqu'à la spécialité des voisins qui vous délassent pendant toute une journée par des exercices de cornet à piston et de ténor enroué. Ceci me rappelle les concerts populaires qui ont lieu chaque dimanche au Cirque Napoléon; la musique classique est mise à la portée de toutes les bourses et plus de 4000 auditeurs en profitent chaque fois.

Une autre fois, cher *Conteur*, je tâcherai de te donner quelques renseignements sur les divers cours qui sont offerts aux jeunes ouvriers et apprentis, dans les différents quartiers de Paris.

\*\*\*

#### L'Association du vieux.

Il s'est formé à Lausanne, au commencement de cette année, une association dite *du vieux*, dont nombre de personnes ignorent peut-être le but et même l'existence.

Un comité de dames s'est constitué, à l'instar de celui de Genève, afin d'utiliser les vieux habits et les vieilles hardes hors de service, de faire gagner de pauvres ouvriers sans ouvrage, et de procurer, moyennant un très-minime paiement, des vêtements à la classe indigente.

Ces charitables dames se sont réparties l'ouvrage de la manière suivante :

Sous la surveillance de la directrice, deux d'entre elles s'occupent des vêtements d'hommes, deux autres des vêtements de femmes, deux autres de la literie, etc.

L'ouvrage, prêt à être livré aux ouvriers, est remis au tailleur, au dégraisseur, à la blanchisseuse de la société. Les vieilles hardes sont bientôt rapportées par eux... et toute cette défroque est devenue propre et tout à fait convenable.